



50 ans
Le littoral
en commun

dossier de presse

Ouverture
de la Villa Marine -
Maison des îles & du littoral

Avec le soutien financier de :



Mécène privé via :



Et avec le partenariat de :



Un peu d'histoire...

Avec plus de 500 000 visiteurs par an, l'archipel du Frioul, visible depuis une grande partie du territoire marseillais, constitue une **entrée majeure et emblématique vers les espaces naturels protégés insulaires du Parc national des Calanques** qui constituent des zones refuges pour la biodiversité.

En 2014, la Ville de Marseille cède à titre gracieux au Conservatoire du littoral **136 hectares d'espaces naturels sur les îles de Pomègues et Ratonneau**, afin de les soustraire définitivement de toute artificialisation et spéculation immobilière.

Dans le même temps, le Conservatoire du littoral se fait affecter, par le Ministère des Armées, une parcelle de 6 400 m² qui inclut la Villa Marine. Ce bâtiment édifié dans les années 1880, est établie sur une plate-forme rocheuse déclinant surplombant la mer depuis l'île de Ratonneau. D'abord logement militaire, puis lieu de villégiature utilisé par les hauts-fonctionnaires de la Marine, elle était quasiment en ruines lors de son affectation au Conservatoire du littoral.

Depuis 2014, le Conservatoire du littoral, ainsi que la Ville de Marseille et le Parc national des Calanques, cogestionnaires de ses propriétés, partagent la même **volonté de faire de l'archipel du Frioul un site exemplaire**, tant pour la qualité d'accueil des visiteurs et la qualité de vie de ses habitants que pour la préservation des patrimoines naturels et historiques insulaires.

Depuis la création du Parc national des Calanques, les espaces naturels terrestres du Frioul sont classés en cœur de Parc et bénéficie ainsi d'un très haut niveau de protection. En mer, l'espace marin qui entoure l'archipel est classé en aire marine adjacente et est appelé à devenir un espace privilégié pour la transition écologique.

Depuis 2023, et l'affectation de 851 hectares du Domaine public maritime (DPM) au Conservatoire du Littoral, **l'ambition d'une gestion exemplaire des espaces marins**, qui prend toute la mesure de la complémentarité entre terre et mer, est réaffirmée.

La Ville de Marseille, s'est à ce titre engagée dans la démarche de **labellisation Îles durables** portée par l'association SMILO (Small Islands Organisation) visant à reconnaître et valoriser les démarches de durabilité, d'amélioration continue, de coopération territoriale et de valorisation des bonnes pratiques existantes ou à développer.

Ce site s'inscrit également dans la phase **"héritage" des Jeux Olympiques**. En effet, il est inclus dans le réseau des lieux de sensibilisation pilotés par le Centre municipal dont la volonté est de renforcer l'initiation et la découverte de la mer depuis le Stade nautique Florence-Arthaud par l'éducation à l'environnement littoral et marin des jeunes marseillais et l'initiation à la voile.



Communiqué de presse

VENEZ DÉCOUVRIR LA VILLA MARINE – MAISON DES ÎLES ET DU LITTORAL, SUR L'ARCHIPEL DU FRIOUL, A MARSEILLE !

Le Conservatoire du littoral, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône, la Ville de Marseille et le Parc national des Calanques vous informent de l'ouverture au public de la Villa Marine – Maison des îles et du littoral, sur l'archipel du Frioul, à Marseille, le 7 juin 2025.

La situation idéale de la Villa Marine, sur le chemin menant à la plage de Saint-Estève, lieu le plus fréquenté de l'archipel du Frioul, face à l'hôpital Caroline, et surplombant l'aire marine protégée du Frioul s'est rapidement imposée pour en faire une **maison d'accueil du public** appelée "**Maison des îles et du littoral**". Ce n'est pas un simple abri : c'est avant tout **LE lieu de sensibilisation, de médiation et d'éducation à la richesse (naturelle et historique) du patrimoine insulaire marseillais**. Elle a notamment vocation à accueillir le public en visite sur l'île, mais aussi et surtout les scolaires en visite dans le cadre des aires marines éducatives ou plus généralement dans le cadre de classes vertes ou de sorties scolaires sur l'île... Elle est adaptée aux personnes à mobilité réduite et une partie de la scénographie a été convertie en braille.

Conçue pour une jauge maximale de 60 personnes, son **espace muséal** intérieur se prolonge à l'extérieur par une série de panneaux thématiques, permettant ainsi au visiteur de pouvoir en apprendre davantage, y compris les jours de fermeture de la Maison. La conception de ces panneaux, à laquelle ont été associés de nombreux partenaires (cf. page 5), complète le dispositif

d'interprétation mis en place par le Parc national des Calanques sur l'île.

Les thématiques abordées portent sur les **paysages**, la **biodiversité marine et insulaire** (notamment de la baie de Marseille) ainsi que **l'histoire des lieux et les enjeux environnementaux propres aux îles**. L'objectif est d'en faire une "maison de la nature", et d'y sensibiliser tous les publics. Les contenus pédagogiques intérieurs seront complétés au fil des saisons et le lieu pourra également accueillir des expositions temporaires.

Cette restauration aura nécessité **d'importants travaux** engagés par le Conservatoire du littoral, avec l'aide financière du Département des Bouches-du-Rhône, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Fondation du patrimoine via un mécène particulier et l'aide logistique de la Ville de Marseille.

L'objectif était de **rendre le paysage accueillant et de respecter les principes architecturaux** de cette Maison qui tenait du "cabanon marseillais", tout en maintenant les volumes initiaux (aucun agrandissement n'étant possible d'un point de vue réglementaire).

OUVERTURE AU PUBLIC

La Maison des îles et du littoral sera exploitée et animée par la Ville de Marseille et par le Parc national des Calanques à partir du 7 juin :

- **Juillet et août** : ouverture tous les jours de 9h30 à 13h.
- **De Pâques à début juillet** : les WE de 10h à 16h.
- **De septembre à Pâques** : certains week-ends et pendant les vacances scolaires de 10h à 16h.

Elle sera par ailleurs **ouverte aux classes et aux groupes**, sur inscription :
Fabienne BENNE - sensibilisation-mer@marseille.fr

Pour fêter l'ouverture de la Maison des Îles et du Littoral et célébrer la Journée mondiale des Océans, le Parc national des Calanques vous propose **2 journées spéciales destinées à un public familial** :

- **Dimanche 8 juin**, participez à une résidence artistique participative animée par la compagnie Bouillons.
www.calanques-parcnational.fr/fr/agenda/atelier-de-couture-participatif-la-maison-des-iles-et-du-littoral
- **Lundi 9 juin**, réunis autour du Tapis-Monde, laissez-vous embarquer par les Contes de la Méditerranée.
<https://www.calanques-parcnational.fr/fr/agenda/les-contes-de-la-mediterranee-la-maison-des-iles-et-du-littoral>





LES TRAVAUX RÉALISÉS POUR L'OUVERTURE AU PUBLIC

Les travaux de restauration ont consisté à **rénover entièrement un bâti existant traditionnel** (quasiment à l'état de ruine) tout en l'intégrant le mieux possible à son environnement paysager. Soumis au regard de l'Architecte des Bâtiments de France, ce projet a dû respecter certains principes architecturaux afin de lui redonner son statut de maison-cabanon aux proportions harmonieuses et les volumes antérieurs ont également dû être conservés (les agrandissements successifs ont dû être supprimés).

Pour transformer ce bâtiment en lieu d'accueil du public, **les travaux auront nécessité l'intervention de 13 corps d'état** pour :

- ♦ Agrandir la terrasse extérieure et reprendre la stabilité géotechnique du support rocheux sur cette zone afin de prolonger l'espace muséal intérieur sur la terrasse ;
- ♦ Restaurer totalement la toiture et la charpente ;
- ♦ Réhabiliter totalement les sols et plafonds, l'isolation, les menuiseries et huisseries ;
- ♦ Installer les différents réseaux et sanitaires pour personnes à mobilité réduite ;
- ♦ Aménager les espaces extérieurs pour rendre cette Maison accueillante, de la terre comme depuis la mer ; (aménagements en pierre et acier Corten).
- ♦ Créer un espace muséal extérieur pour que le public puisse découvrir les particularités du milieu insulaire, y compris les jours de fermeture de la Villa marine ;
- ♦ Aménager l'intérieur du bâtiment pour en faire un lieu pédagogique et chaleureux (mobilier bois...).

UNE NÉCESSAIRE PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ AVANT, PENDANT ET APRÈS TRAVAUX

Dans le cadre de ce projet, **les enjeux écologiques ont été pris en compte** en amont et en phase chantier. Une opération d'arrachage d'espèces végétales exotiques envahissantes en amont du démarrage du chantier a été effectuée tout autour de la Villa Marine, avec l'aide financière du Département des Bouches-du-Rhône.

Les espèces végétales à enjeux ont été identifiées et protégées en amont de la phase chantier, et une vigilance toute particulière a été portée au **Phyllodactyle (ou Eulepte) d'Europe**, petite espèce de Gecko protégée, pour laquelle une étude amont avait permis de révéler sa présence dans les murs de la Villa Marine. Des mesures ont donc été mises en place avant et pendant le chantier afin de préserver ses populations :

- ♦ Effarouchement lumineux pendant les travaux,
- ♦ Installation d'un gîte temporaire,
- ♦ Accompagnement et formation des entreprises en phase chantier et règles strictes sur l'approvisionnement en matériaux du chantier...

Afin d'assurer la **préservation de ses habitats**, les travaux ont inclus :

- ♦ La création de gîtes pérennes dans les murs,
- ♦ La création de murets en pierres sèches.



© Agir Ecologique

LES ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage :	Conservatoire du littoral
Gestionnaires du site :	♦ Ville de Marseille ♦ Parc national des Calanques
Maîtrise d'œuvre :	SARL Thierry GHEZA, architecte
Textes et illustrations des panneaux d'interprétation :	♦ Parc national des Calanques. Avec la participation : ♦ du Conservatoire du littoral, ♦ de la Ville de Marseille, ♦ du Centre des Monuments nationaux, ♦ d'Agir Ecologique, ♦ de SMILO [Small Islands Organisation], ♦ François-Noël RICHARD, ♦ Olivia PELESTOR et Victoria MEZI pour la mise en page, ♦ Cyril GIRARD pour les illustrations

ENTREPRISES AYANT TRAVAILLÉ SUR LE CHANTIER

CORPS D'ÉTAT	ENTREPRISES
Voirie & réseaux divers [VRD], abords, démolitions, désamiantage léger et gros œuvre	Vivian
Calades, murs et murets en pierres sèches	Fredon Paysages
Charentes, couverture et zinguerie	M2V Maçonnerie Verticale
Menuiseries extérieures	Atelier 36
Métallerie	Serrurerie de la Parette
Revêtements de sols et faïence	Gembâtir
Isolation, plâtrerie et peintures	DTMI
Menuiseries intérieures, agencement et mobilier	SPT Maritime
Electricité, courants forts & faibles	13 Elec
Chauffage, ventilation, sanitaire	CITE
Muséographie, signalétique et impressions numériques	Monnier
Bornes tactiles interactives	Display

PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX & MAÎTRISE D'ŒUVRE

Conservatoire du littoral	678 400 €
Département des Bouches-du-Rhône	455 000 €, dont 33 600€ pour l'arrachage d'espèces invasives autour de la Villa Marine
Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur	360 000 €
Mécène privé via la Fondation du Patrimoine	175 000 €
TOTAL	1 702 000 €

La **Ville de Marseille** a participé à ces travaux par : le prêt de la base de vie tout au long du chantier, le don de pierres locales pour les parements et la végétalisation des jardinières.

ÉTUDES DE FAISABILITÉ antérieure aux études de Maîtrise d'œuvre avec un financement via le Contrat de Baie

Conservatoire du littoral	7 500€
Ville de Marseille	4 500€
Métropole Aix-Marseille-Provence	3 000€



> OUVERTURE DE LA VILLA MARINE— MAISON DES ÎLES ET DU LITTORAL

7 juin 2025

> CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Sophie SÉJALON
s.sejalon@conservatoire-du-littoral.fr
06 08 82 00 70

Caroline ILLIEN
c.illien@conservatoire-du-littoral.fr
06 86 26 24 79



© Conservatoire du littoral (sauf mention)



dossier de presse

